

L'AVIQ adapte les ressources chargées du suivi de contact (tracing)

Le suivi de contact ou contact tracing permet d'assurer la traçabilité des personnes infectées et d'identifier celles avec qui elles ont été en contact, pour éviter la propagation du virus. Au début de la pandémie, un contact tracing a été réalisé par l'AVIQ. Compte tenu de l'ampleur de la mission et suite au déconfinement, cette mission a été confiée, début mai, via un marché public, à un consortium.

Ce marché public, se basait sur les estimations transmises à toutes les régions par le fédéral qui prévoient, pour la Wallonie, un besoin de 450 agents chargés du tracing au téléphone.

Fort heureusement, la pandémie est en recul et le nombre de nouveaux malades diminue quotidiennement. Les agents chargés du tracing sont aujourd'hui trop nombreux pour le faible nombre d'appels à passer.

Afin d'adapter cet effectif trop important tout en veillant à garantir la sécurité sanitaire de tous les citoyens, une première décision a permis, début juin, de ne pas remplacer les départs dans les équipes d'agents chargés du tracing. Aujourd'hui, l'AVIQ prend une nouvelle décision qui réduit les ressources pour l'adapter aux réalités, protéger les personnes de la propagation du virus et veiller à la bonne gestion des deniers publics : 90 personnes seront affectées à cette mission dès le 1^{er} juillet et, si les contaminations suivent les constantes actuelles, le 1^{er} août, 40 postes seront mobilisés pour assurer le suivi de contact en Wallonie.

La situation est analysée quotidiennement et les ressources pourront, bien entendu, être revues à la hausse si le nombre de cas augmente.

Par ailleurs, le Forem, dans le cadre de « l'accompagnement instantané » des nouveaux chercheurs d'emploi, prendra en charge les travailleurs et travailleuses qui se retrouvent sur le marché du travail afin de leur proposer, le cas échéant, des offres d'emploi, un bilan de compétences, des modules de perfectionnement ...et ainsi optimiser l'expérience professionnelle engrangée dans le cadre du marché tracing pour rebondir sur le marché de l'emploi. L'AVIQ tient d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui se sont investies au service de la Santé publique.

Cette adaptation de marché public aux réalités ne retire aucunement l'importance de respecter les gestes barrières pour se protéger du virus !

Contact presse

Pour des questions sur l'AVIQ

Matthieu Henroteaux, chargé des relations avec la presse, presse@aviq.be ou 0470/226.072.